Le gouvernement de la République est informé que la République dominicaine a adhéré à la convention internationale de Washington du 15 juin 1897, relative à l'échange des colis postaux.

Le ministre de la justice vient par arrêté de mettre deux places d'auditeur de 2e classe au Conseil d'Etat au concours.

Le concours aura lieu à Paris. L'ouverture en est fixée au lundi 9 décembre prochain.

Le *Figaro* annonce que le R. P. Feuillette vient de donner sa démission de prieur d'Arcueil et par conséquent, dit-il, de supérieur des quatre écoles dominicaines Albert-le-Grand, Laplace, Saint-Dominique et Lacordaire.

Notre confrère ajoute que ce départ est une conséquence de la nouvelle loi sur les associations. Il faudrait distinguer entre l'ordre de Saint-Dominique et son tiers-ordre enseignant, le premier étant voué exclusivement à la prédication et aux missions, le second à l'enseignement. Il en résulte que si l'un et l'autre sont sous la dépendance du général de l'ordre, le R. P. Fruhwirth, qui réside à Rome, cependant deux demandes distinctes d'autorisation législative doivent être faites : celle du tiers-ordre le doit être par son vicaire général pour la France, le R. P. Rivière, en résidence au couvent de Coublevie (diocèse de Grenoble), qui est le noviciat des dominicains enseignants. Or, le R. P. Feuillette appartient à l'ordre des frères prêcheurs : il a été seulement « prêté » au tiers-ordre enseignant. Par conséquent, il aurait dû, d'après notre confrère, pour se conformer aux prescriptions de la nouvelle loi, soit faire, en ce qui le concerne, une fausse déclaration, soit quitter son ordre et se faire incorporer au tiers-ordre.

Nous avons demandé au collège Albert-le-Grand, à Arcueil-Cachan, confirmation ou infirmation de cette nouvelle.

Le directeur du collège nous a fait la réponse suivante :

« Nous n'avons pas été informés, jusqu'ici, que le R. P. Feuillette ait pris la résolution de se démettre des hautes fonctions qu'il occupe chez nous. Le R. P. Feuillette a été fort malade, au cours de cet été. Il avait pris froid, le jour de notre distribution des prix; le mal s'était aggravé rapidement et se compliqua de pleurésie. Il est hors de danger, à présent. Mais il a dû, il y a quelques semaines, se retirer dans sa famille, en province, pour achever tranquillement sa convalescence. Je vous le répète : il ne nous est venu de chez lui nulle nouvelle de démission. »

En rendant compte hier des élections municipales de Saint-Ouen, nous avons mentionné la victoire remportée par la liste républicaine sur la liste révolutionnaire.

Un journal socialiste s'étant fait l'écho de certaine protestation adressée à la préfecture, signée de plusieurs membres du parti révolutionnaire, accusant le maire de Saint-Ouen, M. Palouzié, de s'être livré à des manœuvres frauduleuses alors qu'il présidait le bureau de vote du quartier Cayenne, nous avons interrogé à ce sujet le maire de Saint-Ouen.

Vous me voyez sous le coup d'une très vive indignation, nous dit-il, et tout mon passé d'honneur, de probité politique, proteste hautement contre les infamies accumulées contre moi.

J'étais debout devant l'une, attendant la vente des électeurs, et machinalement, à l'aide d'un coupe-papier je tassais les bulletins déjà enfermés. M'accuser d'avoir mis un bulletin dans l'urne est un mensonge.

Le maire proteste non moins énergiquement contre l'accusation d'avoir jeté au dehors un stock de bulletins :

Dès que l'odieuse accusation dont j'étais l'objet de la part d'un électeur, dit-il, a été connue, je me suis vu entouré d'une foule d'énergumènes qui, le poing menaçant, m'injuriaient grossièrement et essayaient de me frapper. L'un d'eux m'a saisi à la gorge et c'est pour cela que je suis sorti.

Le comité provisoire, élu à Paris le 28 juin de l'année dernière par l'Association internationale pour la protection légale des travailleurs, vient de décider de convoquer les délégués des sections nationales à son assemblée constitutive.

Cette assemblée se tiendra à Bâle les vendredi 27 et samedi 28 septembre prochain.

Les membres non délégués des sections sont invités à assister aux séances plénières; mais ils n'auront pas droit de vote. Ils sont priés d'informer de leur adhésion avant le 20 septembre l'office international du travail à Bâle. Les séances plénières auront lieu dans la salle du Grand Conseil du canton, à neuf heures du matin, et les séances des commissions, à trois heures de l'après-midi, dans la salle du conseil municipal. Voici les principaux points du programme :

Réception de l'assemblée par le président de l'Association internationale, M. Henri Scherrer, et par le conseiller d'Etat Philippi, chef du département de l'intérieur, représentant le gouvernement du canton de Bâle-ville ; élection d'une commission chargée de l'examen des statuts des sections ; proposition de la société autrichienne pour la protection des travailleurs, tendant à établir un cadre international pour les causes des accidents professionnels dans les différents métiers ; rapport sur la situation financière ; constitution définitive de l'association et du comité international.

Les délégués français de l'Association internationale sont MM. Arthur Fontaine, directeur du travail au ministère du commerce, délégué du gouvernement; E. Briat, secrétaire général du syndicat des ouvriers en instruments de travail, vice-président de la commission consultative de la Bourse du travail de Paris, membre du conseil supérieur du travail; Paul Cauwès, professeur à la Faculté de droit de Paris, président de la section française ; Raoul Jay, professeur à la Faculté de droit de Paris; Laporte, inspecteur divisionnaire du travail à Paris; H. Léauté, membre de l'Institut, professeur à l'Ecole polytechnique; Léon de Seilhac, délégué permanent au service industriel et ouvrier du Musée social.

On nous écrit de Nantes :

La séance d'ouverture du congrès de gynécologie, obstétrique et pédiatrie a eu lieu dans la grande salle de la Bourse, sous la présidence de M. Sarradin, maire de Nantes, entouré des docteurs Sevestre, membre de l'Académie de médecine de Paris, président général du congrès, Malherbe, directeur de l'école de médecine de Nantes, président du comité d'organisation, Second, de Paris, Quérel, de Marseille, et Guillemet, de Nantes, secrétaire général du congrès.

M. Sarradin a souhaité la bienvenue aux congressistes. Il a indiqué les efforts déployés par la municipalité pour la protection des enfants du premier âge et ajouté que le congrès ne pourrait que donner dans ce sens d'heureuses indications.

Le professeur Sevestre a rappelé les précédents congrès de Bordeaux, en 1895, et Marseille, en 1898, et déclaré que le choix de Nantes, la troisième ville où devait se tenir le congrès, avait été dicté par « la réputation bien connue et si méritée du corps médical de Nantes » et l'assurance de trouver dans notre ville « des personnes et une municipalité s'intéressant aux questions d'assistance de l'enfant ».

Puis, parlant du but même du congrès, il poursuit :

Notre préoccupation principale, la véritable raison qui nous rassemble et qui associe réellement la gynécologie, l'obstétrique et la pédiatrie, c'est le « souci de l'enfant »: ce que nous recherchons, surtout, c'est d'assurer, dans des conditions aussi parfaites que possible, le développement de l'enfant avant, pendant et après sa naissance.

En sorte que, si l'on voulait résumer et condenser en un terme expressif le but essentiel de ce congrès, on pourrait dire qu'il s'occupe surtout de la « puériculture », mot nouveau, fort heureusement créé d'ailleurs, et qui embrasse toute la vie de l'enfant, non pas seulement après sa naissance, mais avant même sa procréation.

Après M. Sevestre, les docteurs Quérel et Malherbe ont indiqué les progrès déjà réalisés dans les trois branches de la médecine englobées par le congrès et les travaux qu'il reste à accomplir dans la présente session.

Le soir, les congressistes ont été reçus par la municipalité, dans les salons Turcaud, rue Voltaire, et invités par elle à prélever quelques instants sur leurs nombreux travaux pour visiter les principaux monuments de la ville.

AU JOUR LE JOUR

Le général Florentin, grand chancelier de la Légion d'honneur

On annonce que le général Davout d'Auerstædt, grand chancelier de la Légion d'honneur, sera prochainement remplacé par le général Florentin, qui, comme on sait, vient d'être atteint par la limite d'âge et de quitter le poste de gouverneur militaire de Paris.

Le général Florentin a fait sa carrière dans l'artillerie. Elève de l'Ecole polytechnique en 1853, il fit la campagne de 1870 comme capitaine et s'y distingua particulièrement, fut blessé et cité à l'ordre du jour. Chef d'escadron en 1874, colonel en 1884, il fut nommé général de brigade en 1889 et général de division en 1894.

On lui donna le commandement de la 9e division d'infanterie à Orléans, puis celui de la défense du camp retranché de Paris et de la place.

Il fut successivement nommé membre de la commission mixte des travaux publics et des comités techniques de l'infanterie et de l'artillerie.

Enfin, le 27 juillet 1900, il reçut le poste de gouverneur militaire de Paris, en remplacement du général Brugère, nommé vice-président du conseil supérieur de la guerre.

Le général Florentin est, depuis le 11 juillet dernier, grand officier de la Légion d'honneur.

Le général Davout, qui se trouve actuellement à la campagne et vient d'être très souffrant, a, dit-on, offert sa démission.

Mais à la grande chancellerie, ce matin même, on n'avait encore reçu du ministère de la justice, dont relève la grande chancellerie, aucune nouvelle du changement dont il s'agit.

Après les fêtes franco-russes

Voici le texte de l'allocution adressée par le général André à l'impératrice Alexandra-Feodorovna en lui remettant, samedi, à Bétheny, la gerbe de fleurs offerte par le ministre et les officiers généraux au nom de l'armée :

Madame, j'ai l'honneur de prier Votre Majesté de vouloir bien agréer ces fleurs que l'armée française vous présente comme un hommage respectueux de son profond dévouement.

L'impératrice, qui paraissait très émue, a vivement remercié le ministre.

Le ministre de la guerre a reçu le télégramme suivant :

Au général André, ministre de la guerre.

Les officiers de l'école de tir d'Oranienbaum boivent à la prospérité et à la gloire de la brave armée française au jour de leur fête qui coïncide avec le séjour en France de leur empereur adoré.

Général BRILEVITCH.

Le ministre de la guerre a répondu :

Je vous remercie de votre cordial salut à l'armée française : j'adresse mes meilleurs vœux aux camarades de l'école de tir d'Oranienbaum.

Le tsar avant son départ a conféré de nombreuses décorations et fait remettre quelques cadeaux au personnel du département de la marine.

M. de Lanessan, ministre de la marine, a reçu, comme il a déjà été annoncé, l'Aigle blanc.

La même décoration a été remise aux vice-amiraux Bienaimé, chef d'état-major général, Fournier et Humann, membres du conseil supérieur, et Ménard, commandant en chef de l'escadre du Nord.

L'amiral Gervais, déjà titulaire de l'Aigle blanc, a reçu l'ordre de Saint-Alexandre-Nevsky avec diamants.

Le vice-amiral Dieulouard a reçu l'ordre de Saint-Anne de 1re classe.

Les contre-amiraux Péphau et de la Noë ont reçu l'ordre de Saint-Stanislas de 1re classe, MM. Honnorat et Juttet, chef et chef adjoint du cabinet du ministre, l'ordre de Saint-Stanislas de 2e classe.

Le tsar a fait remettre au contre-amiral Gourdon un étui à cigarettes en or et aux capitaines de vaisseau de Jonquières et Berryer des boutons en diamants.

L'Association des anciens élèves de l'Ecole des hautes études commerciales a adressé le télégramme suivant à l'Académie des sciences commerciales de Moscou et à l'Ecole supérieure de commerce de Saint-Pétersbourg :

A l'occasion de la deuxième visite en France de LL. MM. l'empereur et l'impératrice de Russie, nous vous adressons l'expression de notre sincère camaraderie et faisons des vœux ardents pour que l'alliance commerciale devienne le complément de celle existant déjà entre nos deux pays.

LE COMITÉ,
108, boulevard Malesherbes.

L'Académie des sciences commerciales de Moscou a répondu :

Vivement touchés de votre fraternelle pensée, sommes de cœur avec vous durant ces jours mémorables et souhaitons union toujours plus intime entre nos deux pays.

ACADÉMIE DES SCIENCES COMMERCIALES DE MOSCOU.

L'Ecole supérieure de commerce de Saint-Pétersbourg a envoyé le télégramme suivant :

Emus au fond du cœur de l'expression de vos sentiments à l'occasion de la deuxième visite en France de LL. MM. l'empereur et l'impératrice de Russie, l'Ecole de commerce de Saint-Pétersbourg, à son tour, vous adresse ses vœux chaleureux de progrès, prospérité et bonheur pour votre grand pays, dans les sphères politiques, sociales et commerciales.

Docteur KOLMAKOF.

Le maire de Reims adresse à M. Lenoir, adjoint délégué au service de la police municipale, la lettre suivante :

Mon cher collègue,

Je vous prie de transmettre les félicitations de la municipalité à M. le commissaire central, aux commissaires de police, au chef de la sûreté, ainsi qu'à tous les agents placés sous leurs ordres, pour le tact, le zèle et l'activité qu'ils ont déployés pendant les fêtes franco-russes et surtout dans cette belle journée du 19, où nous avons reçu la visite de M. le président de la République accompagné des hôtes et des alliés de la France.

En quittant jeudi la gare de Reims, et encore hier, en partant de Bétheny, l'empereur Nicolas m'a dit combien il était touché de l'accueil qu'il a reçu dans notre « gracieuse cité », et il m'a prié de remercier, en son nom, les autorités locales et toute la population.

Recevez, etc.,

Le maire : CH. ARNOULD.

M. Lenoir a porté cette lettre à la connaissance du commissaire central, dans les termes suivants :

Monsieur le commissaire central,

En portant à votre connaissance la lettre ci-jointe que m'a adressée M. le maire au sujet du service de la police de ces jours derniers, je suis très heureux d'y joindre mes félicitations personnelles pour vous, pour tous les fonctionnaires et tous les agents placés sous vos ordres.

A cette occasion, deux journées de repos supplémentaires seront accordées à tour de rôle à tout votre personnel et remise des punitions du mois de septembre sera faite à tous.

Recevez, etc.

L'adjoint délégué : LENOIR.

Le conseil d'arrondissement de Lannion, réuni lundi pour sa seconde session, a voté l'adresse suivante :

Le conseil d'arrondissement de Lannion, réuni au lendemain de la visite faite à la marine et à l'armée françaises par le souverain de la puissance amie et alliée, s'associe à la joie que cette visite a causée au pays. Il exprime à M. le président de la République, qui a si dignement représenté la France en ces mémorables journées, ses sentiments de gratitude et de respectueuse sympathie.

FAITS DIVERS

LA TEMPÉRATURE
Bureau central météorologique

Mardi 24 septembre. — De basses pressions s'étendent du nord-ouest des îles-Britanniques à la Méditerranée occidentale, tandis que le baromètre reste élevé dans l'est du continent (Moscou, 773 mm.).

Le vent est faible d'entre sud et est sur la Manche, fort de l'ouest à Biarritz et violent de l'est à Nice.

Des pluies sont signalées sur l'ouest et le sud de l'Europe; elles ont été abondantes sur nos régions du centre et du sud; on a recueilli 55 mm. d'eau à Clermont, 51 à Marseille, 20 à Lyon, 18 à Nice, 16 à Rochefort.

La température s'abaisse; elle était ce matin de 6° à Moscou, 13° à Paris, 21° à Alger.

On notait : 5° au puy de Dôme, 4° au mont Aigoual, — 3° au pic du Midi.

En France, un temps pluvieux mais moins doux est probable.

A Paris, hier et ce matin, pluie.

La température moyenne (15°8) a été supérieure de 1°6 à la normale (14°2).

Depuis hier midi, température maxima : 20°1 ; minimum de ce matin : 12°1.

A la tour Eiffel : max. 15°8 ; min. 10°3.

Baromètre à sept heures du matin, 759 mm. ; stationnaire à midi.

Parc Saint-Maur. — Température du 23 septembre 1901

1 heure matin,	15°9	1 heure soir,	17°7
4 —	14°1	4 —	16°9
7 —	14°	7 —	15°7
10 —	13°	10 —	14°3

Situation particulière aux ports

La mer est houleuse sur la Bretagne et la Méditerranée; belle ailleurs.

LA VOIE DE RAMBOUILLET OBSTRUÉE. — Le président de la République a failli ne pouvoir se rendre, ce matin, par chemin de fer, à Rambouillet.

A quelques kilomètres de la gare de cette ville, à la station de Laverrière, un train omnibus de voyageurs a déraillé cette nuit, vers onze heures et demie. Il n'y a pas eu d'accident de personnes à déplorer. Mais la voie était complètement obstruée. Les travaux de désencombrement ont été poussés avec activité. Cependant, ce n'est qu'après cinq ou six heures de travail, au petit jour, qu'ils ont pu être terminés et que la circulation des trains a été rétablie.

A L'ASSISTANCE PUBLIQUE. — L'*Echo de Paris* a publié ce matin une lettre qui lui a été adressée par un père de famille sans ouvrage, se plaignant de ce qu'une demande de secours, faite par sa femme au bureau de bienfaisance de son quartier, n'ait pas été suivie d'effet, bien qu'il y ait urgence et que la demande de secours ait été confiée à la visiteuse depuis plus de six jours.

A l'assistance publique, où nous avons demandé des renseignements, on nous a répondu que le plaignant, M. F..., avait obtenu satisfaction.

LA QUARANTAINE DU « SÉNÉGAL ». — M. Lutaud, préfet des Bouches-du-Rhône, s'est rendu, hier, accompagné de M. Lénart, procureur général, au Frioul, où sont retenus les passagers du *Sénégal*.

Il s'est entretenu notamment avec M. Raymond Poincaré, ancien ministre, qui se trouve parmi les passagers.

M. Poincaré s'est rendu personnellement compte, avec tous ses compagnons, du reste, que, si le matériel de désinfection fonctionne à souhait, il n'en est pas de même de l'hôtellerie, dont l'installation est défectueuse et ne répond plus aux nécessités du confort moderne.

M. Poincaré se propose de dresser à ce sujet un rapport relevant les défectuosités des différents services et exposant les moyens d'y remédier.

L'état sanitaire des touristes du *Sénégal* est d'ailleurs excellent.

OBSÈQUES DE RAYMOND BASSING. — Les obsèques du petit Raymond Bassing qui fut, on s'en souvient, tué, à Cavaillon, par sa mère, la meurtrière de Larmet, ont eu lieu ce matin.

A huit heures trente, le corps a été transporté de la Morgue à Notre-Dame; il était accompagné de M. Briy, commissaire de police. Environ deux cents curieux étaient venus sur le pont Notre-Dame. Il n'y a eu aucun incident.

Après la cérémonie religieuse, le corps a été inhumé au cimetière de Pantin.

Le cadavre de Claire Bassing est toujours à la Morgue.

UNE DANSEUSE POIGNARDÉE. — Maurice Martin, le meurtrier de la danseuse Alice Alix, assassinée dans un hôtel du boulevard de Clichy, n'a pas encore été retrouvé. Les agents de la sûreté se sont présentés, hier, chez son père et sa mère, rue Deguerry, 8, une petite rue qui, derrière l'église Saint-Joseph, relie la rue Saint-Maur à l'avenue Parmentier. On croyait, en effet, qu'après l'assassinat Maurice Martin était venu chez ses parents avec lesquels on savait qu'il avait habité, alors qu'il était écuyer et dresseur de chevaux dans un établissement hippique. Mais Maurice Martin n'a pas reparu chez son père depuis le mois de mars dernier.

M. Eugène Martin, le père du meurtrier, est un ancien sculpteur sur bois, âgé de soixante-cinq ans, aujourd'hui impotent; sa femme, bien qu'aussi âgée, est restée assez valide pour pouvoir lui prodiguer les soins que nécessite son état. Ces pauvres gens sont désespérés.

L'enquête a établi que Maurice Martin s'était rendu, son crime accompli, chez un de ses amis, rue de Tocqueville, où il a changé de vêtements. Il est vêtu d'un pardessus mastic, coiffé d'un chapeau melon et chaussé de brodequins jaunes.

M. Flory, juge d'instruction, a fait, dans l'après-midi, une perquisition dans la chambre d'Alice Alix. Cette perquisition et les renseignements fournis par Mlle Radelli, une danseuse qui habitait la chambre voisine, ont permis d'établir les causes du crime.

Alice Alix, qui se nomme en réalité Marie-Elisabeth Grielens et qui est née en 1870 à Suresnes, de parents belges, avait fait la connaissance de Maurice Martin il y a un an. Celui-ci vint habiter chez elle, rue de Chartres, à Neuilly. Mais la jeune femme finit par trouver cette existence trop onéreuse pour elle, et le 24 juillet, se trouvant d'ailleurs à bout de ressources, elle vendit le mobilier et partit pour Fouras, où elle avait trouvé un engagement au casino.

Là elle fit la connaissance du fils d'un fonctionnaire, étudiant à Paris, qui loua pour elle un appartement boulevard des Batignolles.

N'osant rompre brusquement avec Maurice Martin elle l'avisa de son retour à Paris et descendit à l'hôtel du Calvados pour le préparer à une séparation.

Comme le fils du fonctionnaire lui avait envoyé 1,000 francs, elle paya les dettes de Maurice Martin, lui fit divers cadeaux et celui-ci feignit alors de prendre son parti de cette rupture. On sait le reste.

L'ASSASSINAT DE M. SCHOTSMANS. — Notre correspondant de Lille nous annonçait, il y a quelques jours, on s'en souvient, que l'instruction ouverte sur l'assassinat dans un wagon de chemin de fer, à quelques kilomètres de la gare de Douai, de M. Schotsmans, ingénieur à Lille, venait d'être reprise, le parquet ayant été avisé qu'un nommé Arthur Strubbe, âgé de vingt-quatre ans, depuis quelque temps soldat au 1er régiment étranger, en garnison à Sidi-bel-Abbès, avait, pris de remords, avoué à ses chefs qu'il était le meurtrier que n'avait pu retrouver la police. Le parquet envoya aussitôt à Sidi-bel-Abbès une commission rogatoire, afin que Strubbe fût minutieusement interrogé. Cette commission rogatoire a été remplie et voici, résumées, les déclarations de celui qui se dit coupable, car il reste à établir le bien-fondé de son aveu. Il ne précise pas, en effet, la date du jour où fut tué M. Schotsmans, parle d'un complice qu'il ne connaîtrait que sous le prénom de Jules, et l'on craint qu'il ne veuille peut-être, par un récit mensonger, se faire offrir un voyage en France. Voici en tout cas son récit dans ses détails essentiels :

Le jour du crime, Jules et moi, nous nous étions rendus à Douai pour y chercher du travail; puis, non loin de cette ville, à Lumbres.

N'ayant pu nous procurer de l'ouvrage, nous décidâmes alors, Jules et moi, de faire un coup et nous revînmes dans ce but à la gare de Douai.

En attendant notre train, nous nous promenions sur le quai, lorsque je remarquai M. Schotsmans, que je vis monter dans un compartiment de 1re classe.

Je regardai mon ami en lui disant : « Voilà peut-être le moment de faire un bon coup. » Je lui expliquai mes intentions et lui appris ce que nous avions à faire.

Il fut tout à fait de mon avis.

Il monta le premier dans le train. Quand le train se mit en marche, je le rejoignis.

M. Schotsmans lisait un journal et ne paraissait pas s'occuper de nous. Il y avait peut-être un quart d'heure que le train était en marche, lorsque, bien décidés que nous étions à faire le coup, Jules se jeta à la gorge de M. Schotsmans et le maintint; pendant ce temps, je le frappais de nombreux coups de stylet. Il nous opposa une résistance énergique, mais, bientôt épuisé, il s'affaissa et ne tarda pas à expirer.

On n'a pas oublié que les magistrats ne relevèrent pas moins de quatorze coups de couteau, tant sur le corps de la victime que sur les coussins et les dossiers du compartiment que M. Schotsmans occupait.

Aussitôt que M. Schotsmans fut mort, aurait dit Strubbe en terminant, nous le dépouillâmes de sa montre en or, que j'ai vendue à Bondues, pour cinquante francs, à un individu que je ne connais pas, et de son porte-monnaie contenant environ 150 francs. Jules et moi nous nous partageâmes les deux cents francs, puis nous nous séparâmes après nous être jurés de garder le secret sur le crime; mais, pris de remords, je ne puis survivre et vous dis toute la vérité.

Le juge d'instruction, ayant demandé au parquet de Sidi-bel-Abbès que Strubbe fût conduit à Lille, a reçu une dépêche disant que le voyage était impossible, vu l'état de santé de Strubbe, qui a, depuis trois jours, refusé toute nourriture.

VICTIMES D'EXPLOSION. — Notre correspondant de Rive-de-Gier nous écrit que les nommés Duplanil, Duculty et Ruas, les trois ouvriers les plus grièvement blessés par l'explosion d'une chaudière à la forge de Gier, commune de Saint-Paul-en-Jarez, ont succombé à leurs blessures.

A Paris le garçon de magasin Decour, qui, à la suite de l'explosion suivie d'incendie de la rue des Francs-Bourgeois, avait été transporté à l'Hôtel-Dieu, a succombé aux suites de ses blessures.

TENTATIVE CRIMINELLE DE DÉRAILLEMENT. — Les voyageurs qui se trouvaient, hier soir, un peu avant dix heures, dans le train de Paris aux Andelys, ont éprouvé, une minute durant, une vive frayeur. Brusquement, un choc d'une violence extrême avait immobilisé le train; des vitres volèrent en éclats, les voyageurs furent jetés les uns sur les autres et des cris retentirent. En même temps, on voyait les employés du chemin de fer courir le long de la voie et faire des signaux. On apprit alors que l'accident était dû à la malveillance. D'énormes madriers avaient été assujettis sur la voie, en travers des rails. Ils avaient été assez puissants pour arrêter la locomotive, dont le chasse-pierres a été brisé.

Heureusement les dégâts ne sont que matériels, et la circulation a pu être rétablie peu après.

ACCIDENT. — On nous écrit de Mende qu'en allant surveiller la pose de la voie ferrée sur une ligne en construction entre Mende et La Bastide deux cantonniers de la Compagnie du Midi, trompés par l'obscurité et le terrain rendu glissant par la pluie qui ne cesse de tomber dans la région, sont tombés dans un précipice près du village d'Allenc. Un d'eux, Pierre-Eugène Ricard, âgé de 36 ans, père de famille, s'est fracassé le crâne et est mort peu d'instants après. Son camarade s'est fait de nombreuses blessures ; néanmoins on espère le sauver.

TAMPONNEMENT. — On mande de Cannes que le train de voyageurs n° 182, venant de Nice, a tamponné, au croisement d'Agay, près du viaduc, un train de messageries. Le choc, d'une extrême violence, a mis hors d'usage les deux locomotives.

Six voyageurs sont blessés légèrement à la tête ; parmi eux se trouvent MM. Raybaud, facteur des postes, et Seassal, tous deux demeurant à Cannes ; ils ont été soignés à la gare d'Agay et ils ont pu continuer leur route.

COLLISION DE DEUX CYCLISTES. — On écrit de Mantes que, dimanche, un employé de chemin de fer, Charles Petit, âgé de vingt-huit ans, regagnait à bicyclette le domicile de ses parents, à Vert, lorsque, sur la route de Mantes-la-Ville, il heurta un autre cycliste et roula à terre, la figure ensanglantée. Il se releva néanmoins et refusa les soins que lui offrait l'autre cycliste.

Hier matin, des passants découvrirent derrière un mur le cadavre de Petit, ayant encore auprès de lui sa bicyclette.

Le malheureux avait succombé depuis dix heures environ à des lésions et à une hémorragie internes.

MEURTRE D'UNE VIEILLE FEMME. — On nous mande de Cavaillon qu'une vieille femme de soixante-seize ans, la veuve Zoé Boulas, habitant le quartier Faraude, à un kilomètre de la gare de Maubec, a été surprise pendant son sommeil par un malfaiteur qui, après l'avoir assommée, a abusé d'elle et a dévalisé la maison. Sa résistance a été des plus énergiques; malheureusement, un fusil chargé depuis dix ans dont elle a voulu faire usage n'a pas pu partir et le malfaiteur a eu raison de sa vieillesse.

ENSEVELIS SOUS UN ÉBOULEMENT. — On mande d'Aix que M. Bastard, jardinier en chef de la ville, étant allé avec ses fils à la chasse dans les plâtrières de Celony, voulut poursuivre un lapin dans une galerie abandonnée et fut enseveli avec le cadet de ses enfants sous un éboulement. On accourut à leur secours et M. Bastard put être dégagé après deux heures d'efforts; il avait le bras gauche fracturé et deux doigts coupés.

Quant à l'enfant, ce n'est qu'au prix des plus grands efforts qu'on a réussi à le dégager après une journée et presque toute une nuit d'angoisses. Mais son état était tel qu'il expira presque aussitôt qu'il eût été transporté à l'hôpital.

INFORMATIONS DIVERSES

— A l'occasion de l'anniversaire de la naissance de la reine Draga de Serbie, M. A. Nicolitch, ministre de Serbie à Paris, a reçu aujourd'hui la colonie serbe de Paris. Ce soir, Mme Nicolitch offre un dîner en l'honneur de la reine, à la légation de Serbie, à la colonie serbe.

— Exposition de mobiliers complets aux Grands Magasins Dufayel, meubles de tous genres, tapis et tentures de tous styles, articles de chauffage, éclairage et ménage, de photographie et de sports, literie, cycles, machines à coudre, etc. Voir tous les jours, de 2 heures à 6 heures, et le dimanche, de 10 heures à midi, les fêtes franco-russes, la revue navale de Dunkerque, les manœuvres et la revue de Bétheny.

NOTES DE VACANCES

Haute-Alsace et Forêt-Noire

Un village de vertu. — A Posthalde, station du Val d'Enfer, fréquentée par des Alsaciens, un Mulhousien, qui allait revoir certain collège morave, où il a été élevé, a voulu que je l'accompagne : « Vous verrez là, au milieu d'un village où tout le monde est heureux, le pensionnat le plus parfait qu'il y ait en Allemagne. Les Lavisse et les Gréard d'outre-Manche le citent souvent avec admiration; aussi compte-t-il beaucoup d'élèves anglais. » Je suis allé voir ces deux merveilles, et, ma foi, j'en reviens sinon enchanté, du moins fort surpris. Cependant, comme la matière est un peu spéciale, je vous promets d'être court.

Ce village est loin, près de la frontière wurtembergeoise, dans la partie la plus austère de la Forêt-Noire. De la neige pendant cinq mois, rien à l'horizon que des cimes de sapins, et, cependant, les six cents habitants de Kœnigsfeld se suffisent à eux-mêmes.

Mais avant de décrire Kœnigsfeld, si je vous disais ce que sont les Moraves. Vous vous souvenez de Jean Huss, ce fameux précurseur de Luther, qui périt sur le bûcher. Ses disciples furent massacrés. Les rares survivants s'enfuirent en Saxe et en Silésie, où ils surent se faire aimer pour leur humeur serviable et douce. Depuis, les Moraves ont prospéré surtout en Amérique. Le premier Vanderbilt était frère morave. En Europe leurs progrès ont été plus lents. Cependant ils comptent plusieurs villages de montagnards dans la Saxe et dans le Jura suisse, vers la Chaux-de-Fonds. Ils prétendent n'être point une secte, mais seulement des groupes, s'astreignant à une morale plus sévère, surtout à plus de fraternité que les autres chrétiens. Leur culte est extrêmement simple; à peine s'ils ont des pasteurs.

Kœnigsfeld est l'unique village morave de toute l'Allemagne du Sud. Entourés de populations exclusivement catholiques, ils vivent avec elles en bonne intelligence. Leur établissement en Forêt-Noire, remonte à 1806, époque où un gentilhomme souabe qui les avait vus à l'œuvre en Silésie leur offrit un domaine au milieu des bois. Les Moraves — une douzaine de familles — protégés par une charte du roi de Wurtemberg, défrichèrent la forêt. Ils ont multiplié, ils sont aujourd'hui 500, sur près de 600 habitants que compte le village (1).

La bourgade, dès l'arrivée, séduit par l'aspect avenant des habitations, sorte de grands chalets peints de couleurs claires. Très espacées les unes des autres, entourées de jardins, elles me font penser à un autre village évangélique bien autrement fameux, à Oberrammergau. Les rues sont d'une propreté minutieuse, très larges. Peu de magasins. La plus vaste auberge de l'endroit appartient également aux frères. Chaque maison est munie de plusieurs paratonnerres, indice de très fréquents orages. Mais, rassurez-vous, — car je suppose que vous voudrez voir ce curieux village — la foudre ne tombe jamais que sur une seule maison, celle du confiseur. Et les Moraves, qui s'interdisent « les douceurs » (cette pauvre *conditorei* n'a pour clients que des étrangers), voient un signe de la colère céleste dans ce fait que le « marchand de douceur » frappé de la foudre, a déjà brûlé quatre fois.

Après une imposante avenue de hêtres centenaires, on arrive à une enceinte qu'entourent de très hauts peupliers, si haut et si serrés qu'ils obscurcissent la clarté du jour. On se croirait là dans un jardin botanique, car on ne voit d'abord que de petites allées très régulières, bordées par d'étroites bandes d'arbustes et de verdure. Mais bientôt, parmi le feuillage, on remarque quantité de pierres noires posées à plat avec une sobre inscription : deux dates et un nom. Nous sommes dans le cimetière de la communauté. Riches et pauvres ont ici la même pierre funéraire.

Riches et pauvres, ai-je dit; je me trompe. A Kœnigsfeld, paraît-il, les frères riches partagent avec leurs frères moins fortunés, si bien qu'il n'y a ni riches ni pauvres. Personne n'y roule carrosse, mais personne n'y tend la main.

En somme, Kœnigsfeld ne paraît former qu'une grande famille. Le tutoiement y est obligatoire. Chacun s'entr'aide amicalement. Il m'a paru aussi qu'on s'y surveillait... Qu'importent, diront les moralistes, si la vertu y gagne! Oui, je veux bien croire qu'elle y gagne, mais tout le monde y est-il aussi heureux que le prétendent les Moraves. Grave question, mais ce n'est pas en trois jours qu'on peut pénétrer le fond de l'âme de gens, très polis sans doute, mais encore plus réservés. En tout cas, ils ont réussi à donner à leur village une physionomie à part. A séjourner parmi eux, on se sent bientôt comme enveloppé, baigné d'un je ne sais quoi que j'appellerai *atmosphère de vertu*, sans cependant que l'expression rende parfaitement ma pensée. A coup sûr, on ne peut vivre quelque temps à Kœnigsfeld si l'on est de mœurs, d'habitudes très opposées à celles des Moraves. Ils savent vite alors vous faire comprendre qu'on les importune. C'est ainsi que chaque année quelques demi-mondaines s'en viennent de Triberg qui n'est qu'à quatre lieues de Kœnigsfeld — de Triberg la fashionable. Ces tapageuses s'imaginent faire grand effet sur les indigènes avec leur falbalas. Très vite elles comprennent leur méprise. On n'en cite qu'une qui soit restée : comme Madeleine, elle avait été touchée de la grâce...

Les exercices religieux, surtout ceux du soir, sont saisissants. La *maison de prières* — ils ne disent point le temple — est un bâtiment un peu plus élevé que les autres, avec un petit campanile.

Deux perrons de pierre, et tout de suite on se trouve à l'entrée d'une vaste salle toute en largeur éclairée vers le haut. Aux murs, ni croix, ni tableaux, ni sentence biblique. Point de stalles de chêne plus ou moins gothiques, ni de grilles de fer ouvragées, non, rien que des bancs de noyer brut. Devant ces rangées de bancs, une estrade à peine surélevée, garnie de quelques plantes vertes, et sur cette estrade une chaise. Là parlera et priera le frère pasteur. Bientôt entrent sans bruit les fidèles; les hommes vont à droite, les femmes à gauche; celles-ci uniformément coiffées d'un petit bonnet blanc très propre et, ma foi, pas laid... quand il y a dessous un jeune et frais visage. Chacun s'assoit à la file. On ne choisit pas sa place, on ne choisit pas ses voisins. L'orgue prélude. C'est doux, pénétrant. La mélodie rappelle notre plain-chant. Puis un chœur de jeunes filles. Maintenant un homme âgé, d'une belle figure grave, est monté sur l'estrade. Il adresse à ses frères, sans emphase aucune, sans gestes, avec un accent de sincérité très frappant, une allocution morale, ou fait le commentaire d'un passage de l'Ecriture. Il se lève ensuite, salue de la main; à ce signal chacun étend les bras et serre la main de ses voisins. C'est tout, et la maison de prières se vide lentement.

(1) En été, la population de Kœnigsfeld est triplée par les étrangers qui y séjournent. Faute d'aucun autre temple ou église dans le village, ils suivent généralement les exercices religieux des Moraves.

Jadis destiné aux seuls enfants de la communauté, le collège de Kœnigsfeld ne compte aujourd'hui — du moins comme internes — que des étrangers. Soixante-deux élèves (à peu près tout ce qu'il peut contenir) anglais, suisses, alsaciens, français, italiens, plus une douzaine d'allemands. Aucun d'eux, bien entendu n'appartient à la confession des frères, lesquels s'interdisent tout prosélytisme parmi leurs élèves. Ceux-ci sont, pour la plupart, protestants. Il y a quelques catholiques, mais jamais d'israélites. L'école prend les enfants déjà « débrouillés » des premiers éléments, vers l'âge de dix ans, et les rend à seize ou dix-sept ans.

Le but pratique des études à Kœnigsfeld est la préparation au commerce; le but moral de faire des hommes, des êtres de sang-froid, calmes, forts, endurcis, n'ayant besoin ni de lu